

UN PROJET PORTÉ PAR LABOMEDIA

Labomedia est une structure associative de 6 salariés au budget annuel de 250.000 euros. Dédiée à la promotion des arts numériques, elle explore les relations entre arts, sciences et technologies en initiant/accompagnant des projets artistiques dans les domaines des arts plastiques, de la musique et du spectacle vivant au travers de résidences et de l'organisation de rencontres, d'ateliers et d'événements publics.

Labomedia a reçu le soutien de la ville d'Orléans, de la Commission Européenne, de la DRAC, du CNC, de la région et collabore avec de nombreux artistes et structures régionales, nationales et internationales.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Artefacts

La CAE Artefacts accueille et accompagne les entrepreneurs culturels qui exercent en région Centre en mettant à leur disposition des services administratifs, comptables, des outils techniques et pédagogiques, des espaces de travail et différents types d'équipements. La coopérative ambitionne par ce biais de permettre à ses salariés d'exercer leur métier dans les meilleures conditions, en augmentant leurs opportunités de développement. Elle regroupe aujourd'hui près de 70 entrepreneurs culturels sur trois départements (45, 41, 37) et génère un produit de 1 500 K euros pour 100 000 euros d'aides publiques. Elle est principalement soutenue par le conseil régional de la région Centre Val de Loire et porte des projets sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger.

Le PlatO

Labomedia et Artefacts sont partenaires du projet Le PlatO qui, porté par l'Antirouille (gestionnaire de l'Astrolabe) vise la création à moyen terme d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) entre acteurs du secteur culturel. Avec notamment le soutien de la Région dans le cadre de l'appel à projet "innovation sociale dans la culture", l'enjeu sera de répondre au besoin d'accompagnement des créateurs de nouvelles activités et de contribuer au développement et la consolidation des projets dans le secteur culturel.

Steven Le Corre

Membre d'Artefacts, Steven Le Corre est régisseur général et directeur technique (notamment au sein du CCN d'Orléans de 2008 à 2018). Il apporte des compétences spécifiques en gestion et développement de bâtiment, budget technique, sécurité, santé, accessibilité et sûreté des travailleurs et des publics, encadrement et formation des personnels techniques, logistique de transport, entretien et stockage d'œuvres. En concertation avec la municipalité, les architectes et les porteurs de projet, Il assurera une coordination autour de ces différents aspects durant la phase de développement et formera ensuite l'équipe autour de ces enjeux, la distribution de ces compétences offrant une souplesse dans la gestion du lieu.

Christophe Moreau

Scénographe, Christophe Moreau possède aussi une solide expérience du suivi technique d'expositions et de la gestion de chantier. Il collabore avec des structures privées et institutions culturelles pour la scénographie et la muséographie (Agnès B, Arte, DRAC Centre, Emmetrop, villes de Lausanne, d'Orléans, de Blois, d'Angers...) ainsi qu'avec des artistes pour la production d'œuvres. Il contribuera au projet en tant que prestataire mais aussi au travers de formations, suivi et conseils.

ÉTAT DES LIEUX

Le projet de la vinaigrerie est né de la volonté de pallier à un manque dans le domaine des arts plastiques à Orléans, tant pour le public que pour les artistes.

L'EXISTANT

POUR LES PUBLICS

Les lieux de diffusion dédiés à l'art actuel sont peu nombreux et/ou mal identifiés :

Le Frac à la particularité nationale de proposer une programmation spécialisée,

St Pierre-le-Puellier met à disposition un très bel espace d'exposition pour une programmation éclectique qui pâtit d'un manque de lisibilité,

le POCTB propose 120m² d'espace d'exposition avec une programmation axée sur des expositions monographiques d'artistes qu'ils soutiennent,

l'ESAD, le théâtre et le CCNO disposent de petits espaces peu adaptés sans budgets alloués.

POUR LES ARTISTES

Orléans ne dispose pas d'espaces de travail susceptibles de favoriser l'implantation et la professionnalisation des artistes plasticiens :

les ateliers Oulan-Bator disposent d'espaces limités alloués sur de longues périodes,

le 108 est essentiellement dédié à des structures œuvrant dans le domaine du spectacle vivant.

Au delà de cette pénurie d'espaces de travail se fait constat non spécifique à la localité mais important : une grande majorité d'artistes plasticiens pâtit d'un manque d'information et d'accompagnement qui seraient pourtant essentiels à leur vie professionnelle.

LES BESOINS

Il faut à la ville un lieu phare proposant une ligne de programmation ouverte mais lisible, susceptible d'atteindre et d'impliquer un public large et diversifié.

Le manque d'ateliers est à palier mais cette mise en place, pour être pérenne, doit s'accompagner d'un politique de conseil et d'accompagnement des artistes dans leur activité.

A PARTIR DE CE CONSTAT, LES PORTEURS DE CETTE PROPOSITION DÉVELOPPENT DEUX ASPECTS :

LA DIFFUSION

que nous envisageons collégiale et pour laquelle nous nous présentons en tant qu'initiateurs pour un projet fédérateur. Vitrine du lieu, en prise avec la ville et au delà, le pôle diffusion privilégiera les expositions collectives et transdisciplinaires.

LES ATELIERS

auxquels les structures porteuses apportent des compétences et des outils de départ facilitant la mise en place du projet, mais aussi pour lesquels elles proposent la création d'un cadre innovant de conseil et d'accompagnement des artistes.

Trop de lieux dédiés à l'art contemporain, encore souvent perçu comme difficile d'accès par le public, souffrent d'un déficit de fréquentation. Institutions et collectivités sont face à ce double enjeu d'un besoin de visibilité nationale et internationale, bénéfique en terme d'image et de tourisme, et d'une action en prise avec le territoire, susceptible d'attirer et d'impliquer les habitants.

NOUS PROPOSONS UNE PROGRAMMATION COLLÉGIALE MAIS CENTRÉE SUR UN AXE FORT OFFRANT UNE APPROCHE INNOVANTE DE CE DOUBLE ENJEU :

PRIVILÉGIER LES EXPOSITIONS COLLECTIVES ...

Associer quelques noms identifiés sur la scène nationale ou internationale à des artistes émergents, notamment locaux et régionaux → permettrait de consolider le réseau local en favorisant les liens et les échanges à plus large échelle (multiplier les expositions sur le territoire, pour un artiste local, n'a que peu d'impact à terme : La mobilité des artistes constitue un enjeu essentiel sur ce point).

→ Une veille concernant les soutiens individuels à la création octroyés par la Région et la Drac contribuerait notamment à pallier le déficit de visibilité dont pâtissent ces dispositifs pourtant précieux et les artistes et projets qu'ils soutiennent.

ET TRANSVERSALES

si le premier point concerne un aspect stratégique en terme de développement du tissu local, ce second point constitue le cœur de la proposition :

La spécialisation des lieux culturels induit une compartimentation des publics qui nous semble un écueil à éviter.

il s'agira, autour de thématiques transversales abordant de grandes problématiques contemporaines, de mettre en dialogue les œuvres exposées avec d'autres champs de connaissance : sciences, cultures, techniques, philosophie, écologie, architecture, urbanisme (...)

Résolument contemporaine, cette approche transdisciplinaire fait en même temps écho à l'origine du musée, née avec la renaissance : le cabinet de curiosités →. L'art contemporain y est envisagé non pas en tant que champ autonome mais comme facette de l'activité humaine en dialogue avec les autres domaines de cette activité, accompagnant ainsi le visiteur dans une approche ouverte des thèmes abordés.

→ Le cabinet de curiosité a longtemps constitué un lieu de transmission de savoirs qui évoluera vers un contenu plus encyclopédique pour se voir remplacé au 19^{ème} siècle par les grands musées thématiques, symboles d'une séparation entre art et science. Sa portée pédagogique et la multiplicité des portes d'entrée qu'il propose font du cabinet de curiosité une forme apte à faire participer une diversité de personnes à des problématiques contemporaines.

.....

UNE OUVERTURE SUR LA MÉTROPOLE, LA RÉGION, LE NATIONAL, L'INTERNATIONAL.

Ce projet artistique se veut ouvert et perméable aux dynamiques locales comme aux échanges internationaux. Il constitue une trame pour renforcer des parcours artistiques, des rencontres avec les publics. Ancré dans un territoire, il a vocation à être un outil de collaboration avec d'autres structures de la ville et de la région, avec comme ambition de faire d'Orléans une ville connue et reconnue dans le champ de l'art contemporain pour la qualité et la singularité de sa démarche.

Ainsi, le lieu doit être un outil populaire et attractif susceptible d'accueillir des propositions d'artistes, de collectifs, d'associations, de structures culturelles et sociales le temps d'une exposition, d'un événement, de la réalisation d'un projet. Il fonctionne en interaction avec de nombreux réseaux de personnes et de structures pour s'alimenter de diversité et, en retour, propager de multiples photons.

La coopération est donc un facteur essentiel de ce projet artistique, elle s'incarne dans les expositions, les événements mais aussi à travers de résidences d'artistes et d'actions culturelles. En alternant les formes, les dimensions, les ambitions des activités proposées, il s'agira d'instaurer une dynamique d'intelligence collective et de co-construction pour toucher le plus grand nombre aux diverses échelles territoriales et sociales.

DIVERSIFIER LES PROPOSITIONS

NOUS IDENTIFIONS TROIS ESPACES D'EXPOSITION PRIVILÉGIÉS, COMPLÉMENTAIRES :

LE PÔLE DIFFUSION

Espace entièrement dédié à la diffusion, il est la vitrine du lieu et la matérialisation de ce projet de programmation collégiale privilégiant la transdisciplinarité.

Il proposerait 4 expositions phares par an :

15 dec. → 15 jan.
15 mar. → 15 mai
15 juin → 15 aou.
15 sep. → 15 nov.

mais aussi une diversité de manifestations publiques annexes liées aux expositions.

ouverts entre 16h et 22h sur une partie de la semaine + samedi et dimanche. L'entrée serait payante au tarif de 4 euros avec des tarifs préférenciels ou la gratuité sous conditions.

LA TERRASSE

Un espace public de convivialité nous apparaît essentiel à la vie du lieu, à son inscription locale, à son rayonnement autant qu'à son économie.

Sous réserve d'accord avec les architectes et la maîtrise d'oeuvre, l'espace en terrasse paraît de toute évidence le plus pertinent.

Proposant bar et petite restauration, cet espace ouvert au public (éventuellement sous condition d'adhésion) pourrait être également privatisé de manière ponctuelle.

Privilégiant les productions des artistes résidents disponibles à la vente, il serait une vitrine des ateliers et une possible source de revenu pour le lieu sous forme d'un pourcentage prélevé sur les ventes.

LE LABORATOIRE

En prise directe avec les ateliers, l'espace accessible depuis le croisement Saint Flou/ Puis de Linière/Fauconnerie/Chêne Percé serait un espace ponctuellement public dédié à l'activité des ateliers et résidences.

Si l'art envisagé en tant que processus (notamment collaboratif) plutôt que comme production d'objets constitue une part importante de la création contemporaine, les lieux dédiés à cette approche restent rares.

Privilégiant des formats d'exposition plus courts et informels, cet espace constituerait un lieu de recherche autant que de diffusion, attaché à la présentation des processus de création et aux projets participatifs susceptibles d'impliquer des publics variés.

À LA RENCONTRE DES PUBLICS

LA MÉDIATION EST UN ENJEU ESSENTIEL POUR UN LIEU QUI SE VEUT EN PRISE AVEC LA VIE LOCALE ET LA DIVERSITÉ DES PUBLICS.

L'approche envisagée suppose la mise en place, autour des expositions, d'une programmation régulière d'actions de médiation et d'événements publics sous diverses formes : projections, ateliers, conférences et débats, performances, projets participatifs et actions hors les murs :

une multiplicité d'événements associés aux temps d'exposition, proposés par les résidents ou d'autres structures et collectifs pour faire vivre le lieu et provoquer la rencontre avec l'art et entre les publics. La possibilité d'investir différents espaces du bâtiment permet d'inventer une diversité d'interfaces entre les publics et les artistes en recomposant le lieu et les temporalités.

Un programme d'actions sera développé en coopération avec des écoles, des filières universitaires, des associations socio-culturelles : ateliers, temps d'échanges ou de formation impliquant les artistes du lieu comme ceux accueillis en résidence ou participant aux expositions.

Des médiateurs seront présents sur les expositions pour accompagner les visiteurs.

Des formes innovantes seront développées en donnant notamment accès à des ressources en ligne augmentées dans l'espace d'exposition.

PROGRAMMATION COLLÉGIALE

Fondé sur un réseau déjà existant, cette démarche fédératrice favoriserait la consolidation et le développement de ce réseau initial.

Il ne s'agit pas d'impliquer systématiquement toutes ces structures dans l'ensemble de la programmation mais selon les compétences spécifiques de chacune. Un ensemble d'interlocuteurs pourra être sollicité en fonction des projets et des événements : structures mais aussi artistes et collectifs, commissaires d'exposition, experts, scientifiques, chercheurs, collectionneurs...

Dans un premier temps, sous la houlette du coordinateur, mettre en place une veille et des échanges favorisant la mise en place du projet.

Le projet sera également ouvert aux invités, de la participation naturelle à des manifestations telles que la biennale d'architecture du Frac, Hop-Pop-Hop, l'exposition des diplômés de l'ESAD (...) à des propositions liées à des contextes ou événements spécifiques.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX, EFFECTIFS OU POTENTIELS :

CCNO ORLÉANS
CDN ORLÉANS
CNRS ORLÉANS
CENT SOLEILS ORLÉANS
EDITIONS HYX ORLÉANS
ESAD ORLÉANS
FRAC CENTRE ORLÉANS
LA MIRE ORLÉANS/BERLIN
MIXAR ORLÉANS

POCTB ORLÉANS
SACRE-BLEU ORLÉANS
BANDITS-MAGES BOURGES *
LE TRANSPALETTE BOURGES *
CCCOD TOURS
ETERNAL NETWORK TOURS *
GROUPE LAURA TOURS
LA MORINERIE TOURS
LE BAL PARIS

LE CUBE PARIS
LA GAÏTÉ LYRIQUE PARIS
GALERIE MAGDA DANYSZ PARIS
MAKERY MEDIALAB PARIS
MAC CRETEIL PARIS
LES TANNERIES AMILLY
CICLIC CHÂTEAU-RENAULT
NEON LYON
BIENNALE DU DESIGN ST-ETIENNE

LAB-GAMERZ AIX-EN-PROVENCE
OTTO-PROD MARSEILLE
ZINC MARSEILLE
RÉSONNANCE NUMÉRIQUE MARSEILLE
MIXAR MYRIS TOULOUSE
PING NANTES
LES P.A.C.T. TERRITORIAUX
* PARTENAIRES DU SODAVI (SCHEMA D'ORIENTATION DES ARTS VISUELS) MIS EN PLACE PAR LA RÉGION

LES ATELIERS

une commission constituée de membres des structures porteuses et d'invités extérieurs (artistes, institutions, collectivités contribuant au projet) est mise en place pour la sélection des résidents.

En fonction des projets, les baux sont fixés pour des durées de 1 an à 3 ans, renouvelables 3 fois : durée maximale 9 ans.
Les espaces sont loués 3 euros du mètre carré.

UN LIEU D'EFFERVESCENCE

Un contrat est signé avec les résidents. Si les ateliers sont avant tout un espace de travail personnel, une attention particulière sera portée à la potentielle contribution des résidents à la synergie du lieu. Outre quelques exigences minimales (participation aux assemblées générales et autres) et afin d'instituer une dynamique collective propice aux échanges et aux collaborations, les futurs résidents sont invités à

- ouvrir leur atelier au public à l'occasion des portes ouvertes -
- contribuer aux expositions/présentations publiques individuelles ou collectives
proposées de façon régulière dans l'espace «laboratoire» du pôle ateliers -
- proposer des ateliers et formations pour les professionnels ou le grand public -

Dans un contexte où les financements publics alloués à la culture évoluent peu mais où l'accent est mis sur la formation professionnelle, cette activité d'ateliers et de formations peut en outre constituer une source de financement non négligeable pour la structure.

L'offre d'ateliers donne la priorité aux artistes professionnels mais est ouverte à d'autres structures culturelles/artisanales en fonction de la pertinence du projet mais aussi de ces mêmes critères d'une potentielle contribution à la synergie du lieu : structures de production, ateliers de sérigraphie ou de scénographie, design, arts graphiques et certains métiers d'art par exemple.

Nous envisageons à terme la mise en place d'un programme de résidences à destination des artistes et commissaires d'exposition qui, par ces échanges avec divers acteurs du champ de la création hors région, favoriseront le développement d'un réseau à plus large échelle.

Des espaces partagés type co-working sont dédiés à une location plus flexible, à court terme (jour, semaine, mois) sans critères de sélection.

Espaces polyvalents et ateliers mutualisés peuvent être loués pour des projets à court terme, sous réserve de ne pas empiéter sur l'activité du lieu.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION

L'analyse de l'existant nous permet d'observer certaines lacunes récurrentes dans le développement du secteur des arts plastiques.

Ainsi, l'offre d'espaces de travail dédiés nous semble également devoir réunir les conditions d'un accompagnement de l'artiste dans le développement de son projet professionnel : la création de dispositifs qui traitent à la fois des questions de la création et de la diffusion n'a de sens qu'accompagnée d'une offre de formations et d'outils techniques et pédagogiques utiles aux artistes.

Le lieu doit être à l'image de la réalité locale et mixer les artistes dans leurs étapes de développement professionnel. En plus d'être un lieu de création et de diffusion, il se doit d'être un espace ressource, notamment en accueillant des experts qui sauront répondre aux questions des porteurs de projets sur leurs aspects techniques. Portés par Artefacts et Le Plato, structures dédiées à l'accompagnement professionnel, ces intervenants organiseront des permanences et animeront des ateliers en ce sens.

AAAR

Labomedia gère depuis 2002 le projet en ligne AAAR, portail des arts visuels en Région Centre-Val-de-loire. Avec le soutien de la Drac et la région, AAAR assure la diffusion de l'actualité des arts plastiques en région et vise, à terme, à contribuer à fédérer ses différents acteurs, notamment à travers sa participation active au SODAVI, outil de structuration porté par la DRAC et la Région, ainsi qu'à constituer une collection numérique d'art contemporain. Son implantation dans le lieu offrirait une ressource utile à l'information des résidents comme à la promotion de l'activité du lieu et de ses acteurs.

SODAVI

Promu par le ministère de la culture et doté de budgets spécifiques, le programme SODAVI (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts Visuels) vise à promouvoir la concertation entre acteurs des arts visuels au niveau territorial et ainsi, à terme, à soutenir les artistes et les échanges entre structures.

Labomédia, comme plusieurs partenaires envisagés dans ce projet, est impliqué dans la mise en place du Sodavi en région, cette implication étant susceptible de faire de la Vinaigrerie un acteur privilégié de cette dynamique fédératrice.

DES OUTILS PARTAGÉS

Ils sont accessibles aux résidents mais aussi au public au travers d'ateliers encadrés et sous réserve d'adhésion.

BOIS & METAL

L'atelier de construction privilégiera le bois, matériau polyvalent et abordable, notamment par l'économie circulaire : expositions, festivals et arts vivants sont producteurs de déchets (essentiellement issus des scénographies) hautement valorisables pour lesquels il n'existe pas de circuit en région. La mise en place d'un cercle vertueux de collecte/recyclage/valorisation permettrait de constituer un stock de matériaux à l'usage du lieu (aménagement des espaces et scénographie des expositions) et des résidents.

Cette démarche, accompagnée par Christophe Moreau, Olivier Berthel et Julien Fleureau, scénographes et constructeurs, et se prêterait idéalement à la mise en place de workshops et de collaborations, par exemple avec la filière de design d'espaces de l'Esad d'Orléans.

La présence à proximité (rue du poirier) des compagnons du tour de France, institution nationale dont la branche Orléanaise est orientée sur les métiers du bois, offre également, dans cette même logique de valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle, d'intéressantes perspectives de croisement entre art et artisanat d'excellence.

L'atelier offrira également les outils essentiels au travail du métal : découpe, soudage, ponçage, assemblage. Développer les partenariats avec d'autres espaces de production locaux permettrait de mutualiser un certain nombre d'outils complémentaires.

NUMÉRIQUE & MULTIMEDIA

L'atelier "propre" mettra à disposition du petit outillage traditionnel ainsi que les principaux outils utiles à la conception assistée par ordinateur : Infographie, modélisation 2D/3D, Imprimante 3D, découpe laser, découpe vinyl, fraiseuse à commande numérique.

Un poste informatique dédié accompagné des périphériques nécessaires (écran étalonné, table de mixage et enceintes de monitoring) sera dédié à la production audiovisuelle.

UNE OUVERTURE AUX PUBLICS

Si l'accès aux ateliers collectifs équipés est prioritairement réservé aux résidents, nous l'envisageons cependant comme accessible au public dans le cadre d'ateliers, de formations et de présentations publiques. En amont des expositions, qui se présentent au visiteur comme des objets finis, l'observation et l'éventuelle implication des publics dans les processus de création et de production nous paraît en effet un atout tant du point de vue pédagogique et du dialogue avec les habitants que pour l'effervescence du lieu.

DES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Nous souhaitons développer un programme de résidences d'artistes à une échelle nationale et internationale, cette activité étant de nature à nourrir le territoire par une diversité de pratiques, à contribuer à son rayonnement par la circulation des artistes et des projets et à tisser des réseaux entre les personnes et les lieux.

Plusieurs formats de résidence sont envisageables :

- résidence de recherche, contribuant à la structuration d'un projet
- résidence de développement, accompagnant son parcours
- résidence de production, aboutissant à une exposition

Des comités de sélection associant artistes du lieu et structures partenaires seront mis en place périodiquement. La présence d'hébergements sur place contribuerait grandement à réduire les coûts de ce programme.

Sélectionnées selon les mêmes modalités mais destination d'artistes et de projets locaux, des résidences sans hébergement permettront un soutien, un suivi et un accompagnement de la création locale.

STATUT JURIDIQUE

Nous souhaitons assurer la gestion et l'animation du projet à travers l'association Labomedia en faisant évoluer sa gouvernance et donc ses statuts par la création de 2 nouveaux collèges au sein de la structure : un collège association et structures partenaires du projet et un collège artistes résidents ou associés au projet.

Il s'agira d'impliquer les utilisateurs du lieux, personnes morales ou physiques, dans la gouvernance du projet et son fonctionnement au quotidien comme dans son évolution.

Ces collèges ont une place dans le conseil d'administration de la structure et ainsi vocation à se prononcer sur le recrutement et la gestion des ressources humaines, les grandes orientations et la vie économique du projet. Des réunions spécifiques à chaque collège sont organisées pour orchestrer d'une part le fonctionnement des ateliers d'artistes et d'autre part l'activité de programmation d'expositions et d'événements.

Un comité de pilotage avec les partenaires institutionnels (en premier lieu la métropole et idéalement la DRAC, le Conseil Régional et le Conseil Général) sera utile au suivi et au développement du projet.

Il est à terme envisagé d'étudier l'opportunité de constituer une structure dédiée à la gestion et à l'animation du projet des vinaigreries, qui pourrait prendre la forme d'une Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), permettant une organisation à nouveau par collèges en intégrant également les partenaires institutionnels et privés dans la gouvernance (un des freins actuels à ce mode de structuration réside dans la question des aides à l'emploi, une SCIC étant difficilement éligible à des aides telles que le Cap'Asso, dispositif régional qui peut permettre de couvrir une partie du coût salarial des postes envisagés).

ORGANISATION

Dans cette configuration, nous initierions la gestion du projet à travers l'association Labomedia en mutualisant un certain nombre de compétences et de savoir-faire pour accompagner une équipe salariée dans la mise en oeuvre du projet de gestion et d'animation du lieu.

La personne actuellement en charge de la direction de Labomedia, qui coordonne l'écriture de ce projet, conserverait un rôle ressource au sein du projet pour accompagner une équipe dédiée à l'animation et à la vie du lieu, tout comme l'administratrice de Labomedia ainsi que le responsable l'atelier du c01n (le FabLab de Labomedia) dont tout ou partie de l'activité sera déménagée aux vinaigreries.

Au travers de ses activités, notamment l'animation du portail AAAR.fr et sa contribution au Sodavi en cours, Labomedia dispose en outre aujourd'hui d'une vision et d'un réseau dans le champs de l'art contemporain et des arts visuels en région.

l'association portera le projet des vinaigreries tout en continuant par ailleurs à développer des actions plus spécifiques autour des cultures numériques. Selon l'évolution du projet, une réflexion menée collectivement pourra conduire à constituer une structure dédiée, voulue et construite par les utilisateurs du lieu.

EFFECTIFS

Une équipe de 7 salarié(e)s serait nécessaire au bon fonctionnement du lieu :

coordination (cadre)
régie d'exploitation (cadre)
médiation / relations publiques
médiation / action culturelle
gestion
communication
technicien(ne) ateliers

Des sessions plus spécifiques d'accompagnements individuels ou collectifs seront proposées par nos partenaires opérationnels. Un programme de formations professionnelles pourra être mis en place selon les besoins identifiés en s'appuyant notamment sur la plateforme "Métiers culture" développée à l'échelle régionale.

L'implication de personnes à titre bénévole, sous la forme de stages et au titre du service civique est envisagée pour compléter cette base.

BUDGET PRÉVISIONNEL

ÉQUIPEMENTS

ATELIER BOIS+METAL	70.000
ATELIER NUMÉRIQUE & MULTIMEDIA	42.000
AMÉNAGEMENT	25.000
MATERIEL DE LEVAGE, ACCROCHAGE, RAYONNAGE	33.000
DIFFUSION (éclairage et diffusion audiovisuelle)	55.000
COMMUNICATION (identité visuelle, signalétique, site web)	12.000
RÉSEAU (serveurs, mediacenter, boîtiers de transfert audio/vidéo, onduleurs...)	9.000
VÉHICULE UTILITAIRE	20.000
TOTAL	266.000

FONCTIONNEMENT ANNUEL

SALAIRES (7 postes, dont deux cadres, aux conventions collectives)	264.912
EXPOSITIONS PHARES enveloppe globale moyenne (incluant commissariat, scénographie, construction, montage, transport, droits d'exposition et accueil) de 45.000 par exposition.	180.000
EVÈNEMENTS (ateliers, projections, expositions courtes, conférences...)	36.000
ACCUEILS EN RÉSIDENCE recherche : 3500 euros (X2) développement : 5500 euros (X2) production : 8500 euros	26.000
CONSEIL ET SOUTIEN AUX ARTISTES (apport valorisation de artefact/le plato)	15 000
ENTRETIEN, RÉPARATION, CONSOMMABLES	25.000
MÉNAGE (prestataire de service)	25.000
ASSURANCES	6.000
TOTAL	578.412

RECETTES

AUTOFINANCEMENT

LOYERS ARTISTES RÉSIDENTS ATELIERS / CO-WORKING	25.000
ENTRÉES, BAR, PETITE RESTAURATION	50.000
PRESTATIONS DE SERVICES, LOCATIONS PONCTUELLES, PRIVATISATION	30.000
FORMATIONS, ATELIERS, POURCENTAGES SUR LES VENTES	35.000

PARTENAIRES PRIVÉS

APPORT EN INDUSTRIE	25.000
MÉCÉNAT, SPONSORING	25.000
DONS, FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	10.000

PARTENAIRES PUBLICS

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	290.000
AIDE À L'EMPLOI (CAP ASSO)	30.000
AUTRES PARTENAIRES SUR EXPOSITIONS ET ÉVÉNEMENTS	57.912
TOTAL	578.412

fluides et entretien du bâtiment (gestion des ascenseurs, systèmes de chauffage et ventilation, plomberie, électricité, menuiseries des ouvrants)
restent à la charge de la municipalité.